

# Agence Immobilière de La Provence

---

## Honoraires de transaction immobilière

Bien à la vente jusqu'à 150 000 euros <i>* un minimum de 5 000 euros TTC d'honoraires</i>	<b>7 % TTC</b>
Bien à la vente au dessus de 150 000 euros	<b>6 % TTC</b>

\* Les honoraires comprennent les visites, la négociation et la constitution du dossier de vente ainsi que l'accompagnement jusqu'à la signature de l'acte définitif de vente. Ils sont à la charge du vendeur. (TVA au taux de 20%)

## Honoraires de location immobilière

Frais de, visites, constitution de dossier et rédaction du bail	<b>6 % TTC du loyer annuel hors charges</b>
Frais d'état des lieux	<b>Dont 80 euros inclus pour l'état des lieux</b>

## Honoraires de gestion locative

Frais de gestion du bien loué	<b>7,20 % TTC du loyer mensuel charges comprises</b>
-------------------------------	--

Agence La Provence

16 avenue d'aygu

26200 MONTELMAR

Tél : 04 75 00 60 50

E-mail : [contact@immobilier-laprovence.com](mailto:contact@immobilier-laprovence.com)

